

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE
CELLULE DE SANTE COMMUNAUTAIRE

GUIDE DE GESTION DE LA REUNION MENSUELLE DE COORDINATION DU POSTE DE SANTE



Octobre 2016



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

IntraHealth
INTERNATIONAL
Parce que les prestataires de santé sauvent des vies.

GUIDE DE GESTION DE LA REUNION MENSUELLE DE COORDINATION DU POSTE DE SANTE

Octobre 2016

Sommaire

Préface	5
Abréviations	6
I. Contexte et justification	7
II. Objectifs	8
II. 1 Objectif général	8
II. 2 Objectifs spécifiques	8
III. Organisation de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé	9
IV. Préparation de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé	10
V. Déroulement de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé	11
VI. Suivi et évaluation de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé.....	14
Annexes	15
Annexe 1 : Modèle d’invitation	16
Annexe 2 : Modèle de tableaux de recommandations	17
Annexe 3 : Fiche de planification et réalisation des activités dans un poste de santé	18
Annexe 4 : Modèle de compte rendu de réunion	20
Annexe 5 : Grille d’évaluation de la qualité de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé	22
Annexe 6 : Grille d’évaluation de la performance du poste de santé par rapport à la réunion mensuelle de coordination	24
Remerciements	26

Préface

Le Plan National de Développement Sanitaire 2009-2018 repose sur la vision d'un Sénégal où tous les individus, tous les ménages et toutes les collectivités bénéficient d'un accès universel à des services de santé promotionnels, préventifs, curatifs et ré-adaptatifs de qualité sans aucune forme d'exclusion et où il leur est garanti un niveau de santé économiquement et socialement productif.

Ainsi, le Ministère de la Santé et de l'Action sociale s'est engagé depuis 2012 dans le processus de renforcement de l'ancrage du niveau communautaire dans la pyramide sanitaire. Ceci s'est traduit par l'élaboration et la mise en œuvre d'une Politique de santé communautaire, cadre de référence de toutes les interventions communautaires.

En effet, les responsables des services de santé tant au niveau central qu'au niveau opérationnel ont fait le constat des insuffisances dans la coordination, la supervision des acteurs du niveau communautaire et la capitalisation des données communautaires dans le système d'information sanitaire. Fort de ce constat, la Direction générale de la Santé à travers la Cellule de Santé Communautaire a élaboré ce guide de gestion de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé qui s'inscrit dans la vision de développement à moyen et long termes du Gouvernement «Plan Sénégal émergent» et de l'acte III de la décentralisation.

Son objectif est d'aider les prestataires du poste de santé à mieux organiser la réunion mensuelle de coordination qui vise à renforcer le suivi de l'état d'exécution des activités dans leur zone de responsabilité, et d'autre part à créer un cadre d'échanges réguliers avec les acteurs communautaires.

L'élaboration de ce guide a tiré profit des résultats d'une expérience pilote de tenue de réunion mensuelle de coordination du poste de santé dans les districts sanitaires de Médina Yoro Foulah, de Nioro du Rip et de Diofior. Ce guide décrit les trois principales phases de la gestion d'une réunion de coordination du poste de santé à savoir la préparation, le déroulement et le suivi-évaluation.

Par ailleurs, des sessions d'orientation permettront d'élargir son appropriation et de faciliter son utilisation par les différents acteurs surtout ceux du niveau communautaire.

Ce document permettra à tous les acteurs et particulièrement aux chefs de poste de renforcer leur leadership et d'avoir la même compréhension dans la conduite d'une réunion de coordination.

Enfin, ce présent guide servira de référence pour l'ensemble des acteurs du système de santé et particulièrement pour le personnel qualifié du poste de santé ainsi que les partenaires.

Nous les engageons à se l'approprier et l'utiliser à bon escient pour une résolution des problèmes de santé à la base.

Le Directeur général de la Santé

Dr Papa Amadou DIACK



Abréviations

- ACS :** Acteur Communautaire de Santé
- BCG :** Vaccin Bilié de Calmette et Guérin
- CPN :** Consultation prénatale
- CPoN :** Consultation postnatale
- ECD :** Equipe Cadre de District
- ECV :** Enfant complètement vacciné
- OCB :** Organisation Communautaire de Base
- ONG :** Organisation Non Gouvernementale
- PNDS :** Plan National de Développement Sanitaire
- PSNSC :** Plan Stratégique National de Santé Communautaire
- PT :** Population totale
- RR1 :** Vaccin anti-rougeoleux et anti-rubéole
- VAR :** Vaccin anti rougeoleux
- VAT :** Vaccin Anti-tétanique

I. Contexte et justification

Le Gouvernement du Sénégal a clairement érigé l'accès équitable à des services de santé de qualité au rang de priorité nationale. La Vision est «Un Sénégal où tous les individus, tous les ménages et toutes les collectivités bénéficient d'un accès universel à des services de santé promotionnels, préventifs, curatifs et ré-adaptatifs de qualité, sans aucune forme d'exclusion». Pour traduire cette vision, le Sénégal a défini une Politique Nationale de Santé Communautaire qui se veut un outil de régulation et d'orientation des initiatives communautaires et un cadre approprié pour l'organisation, l'impulsion et la coordination des interventions des différents acteurs.

Cette Politique Nationale de Santé Communautaire prend en compte la Couverture Maladie Universelle et l'Acte 3 de la décentralisation. Pour opérationnaliser cette Politique Nationale de Santé Communautaire, un Plan Stratégique National de Santé Communautaire (PSNSC) 2014-2018 a été élaboré.

La santé communautaire est insuffisamment prise en compte dans la pyramide sanitaire. Pour cette raison, les axes stratégiques 2 et 5 du PSNSC visent à renforcer son intégration dans le système de santé national et à mettre en place une gouvernance communautaire et un schéma de mise en œuvre de la santé communautaire.

Dans la zone de responsabilité du poste de santé, les interactions entre prestataires et acteurs communautaires de santé (ACS) sont limitées en général aux seules sessions de formation. Le seul cadre formel d'échange (comité de gestion) qui existe est souvent non fonctionnel ; et s'il l'est, il n'inclut pas les ACS. Ceci impacte négativement sur la qualité des services offerts par les ACS y compris la collecte et la remontée des données.

Ces constats justifient la nécessité de redynamiser la réunion mensuelle de coordination du poste de santé, un des mécanismes de coordination du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2009-2018.

Un guide, élaboré pour accompagner le chef de poste de santé à tenir la réunion mensuelle de coordination, a été testé au niveau des districts sanitaires de Médina Yoro Foulah, de Nioro du Rip et de Diofior. Ce guide de gestion donne des orientations sur la préparation, le déroulement et le suivi-évaluation de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé. Il permet au prestataire de mener des réunions de coordination, cadres d'échanges pour un suivi effectif et efficient de l'état d'exécution des activités dans sa zone de responsabilité. En outre, ce cadre est une opportunité pour trouver, des solutions d'amélioration de l'offre et de la demande de services de qualité au niveau communautaire.

Cette phase test d'utilisation du guide a permis d'apporter des améliorations nécessaires tant sur la forme que sur le fond de la réunion de coordination du poste de santé.

Les membres des comités de santé peuvent également utiliser ce document.

II. Objectifs

II.1 OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général du guide est d'aider le prestataire à organiser la réunion de coordination mensuelle.

II.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques consistent à :

- Maîtriser la phase préparatoire de la réunion de coordination mensuelle ;
- Assurer le déroulement de la réunion ;
- Faire le suivi des recommandations issues de la réunion.



Photo 1 : réunion de coordination mensuelle du poste de santé de Fimela (DS Diofior)

III. Organisation de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé

La réunion de coordination du poste de santé doit se tenir régulièrement en une journée, avant le 05 de chaque mois dans tous les postes de santé avant celle du district sanitaire. Toutefois, chaque trimestre la réunion mensuelle de coordination devra mettre l'accent sur l'analyse du niveau de performance du poste de santé par rapport aux différents indicateurs de santé et la proposition des stratégies et des solutions adaptées au contexte local. L'opportunité sera saisie pour évaluer la performance du poste de santé par :

- Le suivi des indicateurs phares ;
- L'élaboration du rapport trimestriel de suivi des indicateurs désagrégés par case et site.

Les **participants** à cette réunion sont :

- Le personnel qualifié et les ACS du poste de santé ;
- Les responsables des cabinets privés et confessionnels ;
- Les ACS des cases de santé et des sites communautaires ;
- Les membres du comité de santé du poste de santé (Président, trésorier et secrétaire) ;
- Le président du comité de santé pour chaque case de santé ;
- Les autorités locales (Maire ou son représentant et président de la commission santé) ;
- Les autorités religieuses et coutumières ;
- Un représentant par Organisation Communautaire de Base (OCB) de la localité ;
- Le Président de la mutuelle de santé ;
- Un représentant de l'équipe cadre du district (ECD) ;
- Un représentant par Organisation Non Gouvernementale (ONG) intervenant dans la zone de responsabilité du poste de santé.

IV. Préparation de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé

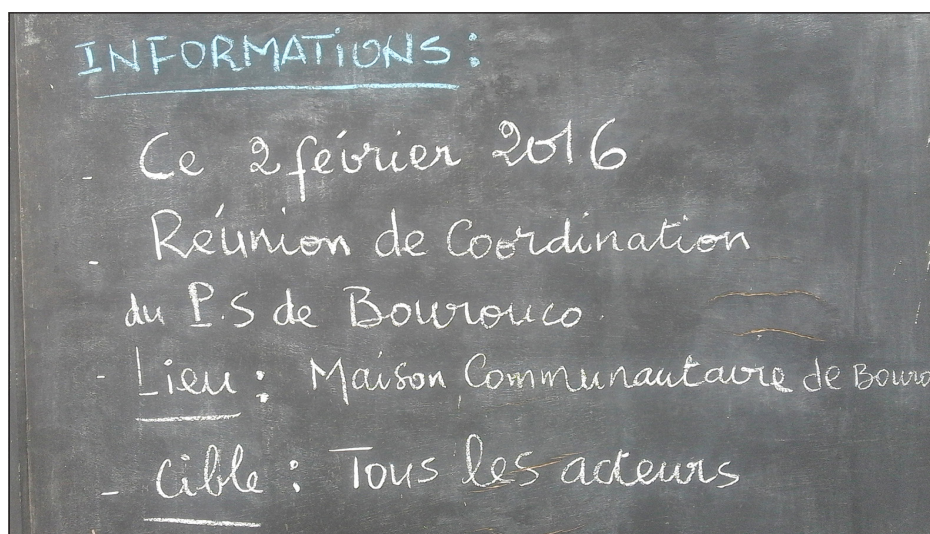


Photo 2 : Affichage sur le tableau de la maison communautaire de Bourouco (DS Médina Yoro Foulah) portant sur la tenue de la réunion de coordination mensuelle du poste de santé

La réunion se tient de préférence au niveau du poste de santé ou tout autre lieu approprié comme l'hôtel de ville, un établissement scolaire, ...

Le chef de poste doit prendre les dispositions suivantes :

- S'assurer de la disponibilité du budget avec le comité de santé du poste de santé ;
- Rédiger et transmettre la lettre d'invitation (**annexe 1**) au moins une (1) semaine avant la tenue de la réunion ; il est recommandé de faire un rappel 48 heures avant ;
- Préparer la logistique pour la réunion ;
- Préparer et inscrire sur tableau ou padex (si possible) la liste des recommandations faites lors de la dernière réunion mensuelle de coordination (**annexe 2**) ;
- Préparer une présentation sur les activités et programmes spéciaux figurant sur l'agenda (sur tableau ou padex) sur la base de la « Fiche de planification et réalisation des activités dans un poste de santé » (**annexe 3**) ;
- Préparer avec son équipe le (ou les) thème(s) à développer lors de la réunion : exemple recyclage, nouvelle directive, ... ;
- Préparer une présentation sur l'état d'avancement du suivi des indicateurs déclinés au niveau du poste de santé pour la réunion de fin de trimestre.

V. Déroulement de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé

La réunion va se dérouler selon les étapes suivantes :

- accueil et installation des participants ;
- choix d'un président de séance et d'un rapporteur ;
- présentation des participants ;
- annonce et validation de l'ordre du jour de la réunion ;
- partage du compte rendu de la dernière réunion ;
- partage des informations ;
- évaluation de la mise en oeuvre des recommandations de la dernière réunion ;
- compilation et synthèse des données du niveau communautaire ;
- planification des activités du mois suivant ;
- notification des décisions prises pour chaque point ;
- traitement des questions diverses.

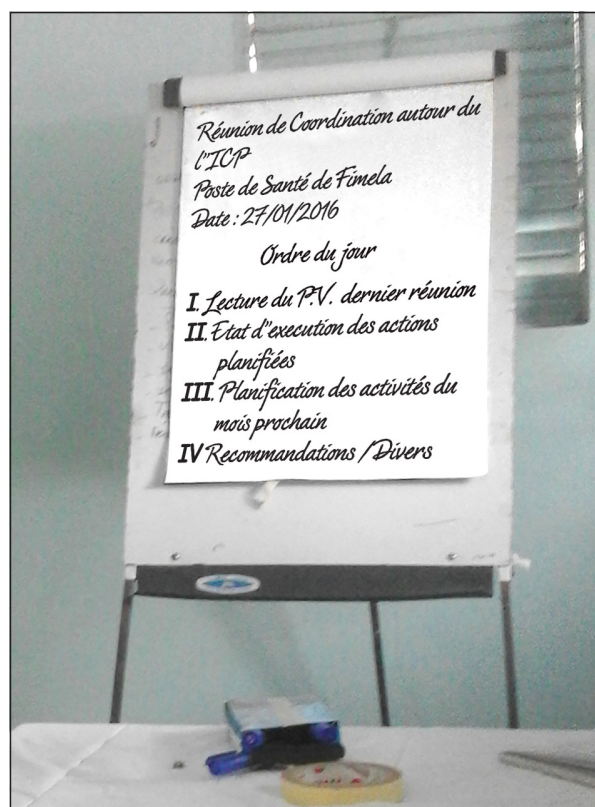


Photo 3 : Affichage de l'ordre du jour de la réunion de coordination mensuelle du poste de santé de Fimela (DS Diofior) sur un tableau Padex

Cependant, à la fin de chaque trimestre le chef de poste fait une présentation sur le suivi des indicateurs au niveau du poste de santé en utilisant la synthèse de la présentation élaborée plus tôt sur la base des informations du mois précédent collectées au niveau des cases de santé et sites communautaires et qui sera suivi de discussions.

Le contenu essentiel qui doit être couvert dans la présentation inclut, mais ne se limite pas aux domaines suivants :

Vaccination :

- Taux de couverture de :
 - BCG
 - Penta3
 - Rougeole (VAR)
 - Enfants complètement vaccinés (ECV)

- Taux d'abandon de :
 - BCG/RR1
 - Penta1/Penta3

Surveillance épidémiologique :

Consultations prénatales (CPN) :

- Taux d'utilisation «CPN contact»
- Taux d'achèvement «CPN4 / CPN1»
- Taux de couverture «CPN4 normale»

Consultations post-natales (CPoN) :

- CPoN1 (3 premiers jours)
- CPoN2
- CPoN3

Nosologie :

- Morbidité : 5 premières causes de consultation
- Décès et cause de décès

Avant la clôture de la réunion, il faut d'abord faire la synthèse de l'activité en rappelant les différents points de discussions, les recommandations, les décisions prises et les responsables de suivi ; ensuite remercier les participants pour l'atteinte des objectifs et enfin négocier la date de la prochaine réunion.



Photo 4 : réunion de coordination mensuelle du poste de santé de Soudiane Dimlé (DS Diofor)



Photo 5 : Partage des principaux résultats du poste de santé de Keur Madiabel (DS Nioro) lors de la réunion de coordination mensuelle

VI. Suivi et évaluation de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé

Après la réunion, l'équipe du poste de santé se chargera de :

- Finaliser le compte rendu de la réunion avec la feuille de présence (**annexe 4**) ;
- Transmettre une copie au Médecin chef du district, au Maire et au Sous-Préfet ;
- Archiver le compte rendu de la réunion ;
- Assurer le suivi des recommandations de la réunion.

NB : Pour la pérennisation des réunions mensuelles de coordination du poste de santé, le comité de santé du poste de santé assurera la restauration. Toute autre ressource additionnelle sera la bienvenue.

Dans le cadre de l'évaluation de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé, deux grilles ont été élaborées à savoir :

- La grille d'évaluation de la qualité de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé (**annexe 5**) ;
- La grille d'évaluation de la performance du poste de santé par rapport à la réunion mensuelle de coordination (**annexe 6**).

Annexes

Annexe 1 : Modèle d'invitation

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - un But - une Foi



MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

Région Médicale de _____
District Sanitaire de _____
Poste de santé de _____

N° RM / DS/ PS.....

Date,

INVITATION

Les destinataires de la présente sont priés à prendre part à la réunion mensuelle de coordination du poste de santé qui se tiendra le (date) à (heures) au lieu

Ordre du jour :

- Partager les informations générales
- Faire le suivi des recommandations de la réunion précédente
- Examiner l'état d'exécution des activités proposées le mois précédent dans le plan d'action du poste de santé
- Compiler et partager les données communautaires
- Faire le suivi des indicateurs phares tous les 3 mois
- Elaborer le plan d'action des activités prévues durant le mois en cours
- Proposer des recommandations pour le mois en cours
- Divers

Le Chef de Poste

Destinataires :

- Tous les agents du poste de santé
- Tous les ACS des cases de santé et des sites communautaires
- Les responsables des cabinets privés et confessionnels
- Les autorités religieuses et coutumières
- Le Président du comité de Santé du poste de santé
- Le trésorier du comité de Santé du poste de santé
- Le secrétaire du comité de Santé du poste de santé
- Tous présidents des comités de santé des cases de santé
- Le (s) Maire (s) ou représentant (s) du Maire de la zone de responsabilité du poste de santé
- Le (s) président(s) de la commission santé de la collectivité locale
- Un représentant par OCB de la localité
- Le Président de la Mutuelle de santé
- Un représentant de l'ECD
- Un représentant par ONG intervenant dans la zone de responsabilité du Poste de santé

Ampliation :

- Sous-préfet de
- Médecin chef du District sanitaire de

Archives / Chrono

Annexe 2 : Modèle de tableaux de recommandations

Modèle de tableau de recommandations faites lors de la dernière réunion de coordination

Le tableau des recommandations élaboré à la fin de la dernière réunion mensuelle de coordination sera partagé et l'état d'avancement de chaque élément de recommandation sera confirmé lors de la réunion. La discussion sur ces éléments qui n'ont pas satisfait aux mesures recommandées sera menée du point de vue des deux aspects suivants:

- Facteurs ayant empêché l'exécution de la recommandation, et
- Mesures nécessaires à prendre lors de la prochaine réunion mensuelle de coordination

N° Ordre	Recommandations	Responsable(s)	Echéancier	Etat d'exécution
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				

Modèle de tableau de recommandations faites lors de la réunion de coordination

Toutes les recommandations faites au cours de la réunion de coordination seront récapitulées et compilées sous forme de tableau :

N° Ordre	Recommandations	Responsable(s)	Echéancier
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

Annexe 3 : Fiche de planification et réalisation des activités dans un poste de santé

1. Structure :		Population Totale (PT)													
2. Année d'exécution :		Population Totale (PT)													
3. Responsable		4. Cible provisoire													
		Grossesses attendues (PT x 0.0356)						Cible mensuel de Penta 3, RR1 et VAT (PT x 0.0356 /12)							
5. Planification et réalisation des cibles (Chiffre réalisé / Chiffre planifié)															
		1 ^{er} trim.			2 ^{ème} trim.			3 ^{ème} trim.			4 ^{ème} trim.			Total Réalisé/ planifié)	
		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.		
		/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
		/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
		/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Activités															

Annexe 4 : Modèle de compte rendu de réunion

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - un But - une Foi



MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

Date,

Région Médicale de _____
District Sanitaire de _____
Poste de santé de _____

COMPTE RENDU DE REUNION

Nature de la réunion : _____

Date / période : _____

Lieu : _____

Participants :

Nombre total : dont : Hommes : Femmes :

Profil : Prestataires : ACS : Elus locaux : Chef du village :

Comité de santé : PTF : Autres :

Ordre du jour : _____

Déroulement de la réunion : _____

Points importants discutés / décisions prises : _____

Observations : _____

Recommandations :

N° Ordre	Recommandations	Responsable(s)	Echéancier
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

Signature et cachet du chef de poste

Annexe 5 : Grille d'évaluation de la qualité de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé

Numéro	Item	Score		Observations
		Oui = 1	Non = 0	
I. PHASE PRÉPARATOIRE				
1.	- Est-ce qu'une lettre d'invitation a été adressée aux participants une (1) semaine avant la tenue de la réunion ? - Est-ce qu'un rappel a été effectué 48 heures avant ?			
2.	Est-ce qu'un budget a été prévu ?			
3.	Est-ce que le matériel (padex, marqueur, ...) est disponible ?			
4.	Est-ce que la liste des recommandations faites lors de la dernière réunion mensuelle de coordination est inscrite sur un support ?			
5.	Est-ce qu'une présentation a été préparée sur les points inscrits à l'ordre du jour ?			
6.	Est-ce qu'une présentation sur l'état d'avancement du suivi des indicateurs déclinés au niveau du poste de santé pour la réunion de fin de trimestre est préparée ? (* applicable en fin de trimestre)			
Sous-total 1		/ 6		
II. PHASE DU DÉROULEMENT		Oui = 1	Non = 0	Observations
1.	Est-ce que les participants ont été accueillis et installés ?			
2.	Est-ce qu'un président de séance et un rapporteur ont été choisis ?			
3.	Est-ce qu'une présentation des participants est faite ?			
4.	Est-ce que l'ordre du jour de la réunion est annoncé et validé ?			
5.	Est-ce que le compte rendu de la dernière réunion de coordination est partagé ?			
6.	Est-ce que l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion est faite ?			
7.	Est-ce que les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés ?			
8.	Est-ce que les données du niveau communautaire sont compilées et synthétisées ?			
9.	Est-ce que la planification des activités du mois en cours est faite ?			

10.	Est-ce qu'une notification des décisions prises pour chaque point est faite ?			
11.	Est-ce que les questions diverses sont traitées ?			
12.	Est-ce qu'une présentation sur le suivi des indicateurs au niveau du poste de santé ¹ est faite ?			
Sous-total 2		/ 12		
	III . PHASE DE SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DE COORDINATION DU POSTE DE SANTÉ	Oui = 1	Non = 0	Observations
1.	Est-ce que le compte rendu de la dernière réunion avec la feuille de présence est finalisé ?			
2.	Est-ce le compte rendu de la dernière réunion est archivé ?			
3.	Est-ce qu'une copie du compte rendu de la dernière réunion est transmise au Médecin chef du district, au Maire et au Sous-préfet ?			
4.	Est-ce qu'un suivi de la mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion est fait ?			
Sous-total 3		/ 4		
TOTAL		/ 22		

Appréciations :

- Score inférieur à 10 = Pas satisfaisant
- Score compris entre 11 et 14 = Peu satisfaisant
- Score compris entre 15 et 17 = Satisfaisant
- Score compris entre 18 et 22 = Très satisfaisant

Recommandations / Actions à mener : _____

¹ Cette présentation est prévue lors de la réunion mensuelle du poste de santé à la fin de chaque trimestre

Annexe 6 : Grille d'évaluation de la performance du poste de santé par rapport à la réunion mensuelle de coordination

Numéro	Critères de performance	Score		Observations
		Oui = 1	Non = 0	
1.	Est-ce que la réunion a respectée le guide de gestion de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé ?			
2.	Est-ce que la périodicité des réunions mensuelles de coordination du poste de santé est respectée ?			
3.	Est-ce qu'un archivage du compte rendu de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé avec la feuille de présence est fait ?			
4.	Est-ce qu'une copie du compte rendu de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé est transmise au Médecin chef du district, au Maire et au Sous-préfet ?			
5.	Est-ce qu'un thème pour le renforcement de capacités des acteurs communautaires de santé est développé ?			
6.	Est-ce que les données communautaires sont intégrées dans le rapport global de zone du poste de santé ?			
7.	Est-ce qu'un suivi des indicateurs du poste de santé est fait ?			
8.	Est-ce que les recommandations de la dernière réunion de coordination du poste de santé sont suivies et exécutées ?			
9.	Est-ce que les élus locaux et les autorités administratives ont assisté à la réunion ?			
10.	Est-ce que le chef de poste a pu mobiliser des ressources au niveau local pour l'organisation de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé ?			
Sous-total		/ 10		

Appréciations :

- Score inférieur à 05 = Pas performant
- Score compris entre 06 et 08 = Performant
- Score compris entre 09 et 10 = Très performant

Recommandations / Actions à mener : _____

Remerciements

La rédaction de ce document du « **Guide de gestion de la réunion mensuelle de coordination du poste de santé** » a été pilotée par la Cellule de Santé Communautaire sous la supervision du Directeur général de la Santé. Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale tient à remercier toutes les institutions qui ont contribué à l'élaboration de ce document à travers les agents suivants :

- **Dr Papa Amadou DIACK**, Direction générale de la Santé, MSAS
- **Dr Khady SECK**, Cellule de Santé Communautaire, MSAS
- **Dr Mame Coumba Codou FAYE**, Cellule de Santé Communautaire, MSAS
- **Dr Matar CAMARA**, Direction générale de la Santé, MSAS
- **Dr Serigne Mamadou LOUM**, Cellule de Santé Communautaire, MSAS
- **Mme Saly THIAM**, Cellule de Santé Communautaire, MSAS
- **Mme Bineta KA**, Cellule de Santé Communautaire, MSAS
- **Mme Amy MBACKE**, Cellule de Santé Communautaire, MSAS
- **Mme Ngoné KHOLLE**, Cellule de Santé Communautaire, MSAS
- **M. Ousseynou DIOP**, Agence de la Couverture Maladie Universelle, MSAS
- **M. Mame Oumar GUEYE**, Division de la recherche / DPRS, MSAS
- **M. Ibrahima NIANG**, Division planification / DPRS, MSAS
- **M. Moustapha MBOW**, Direction de la Lutte contre la Maladie, MSAS
- **Mme Fatou GUEYE**, Cellule de Médecine Traditionnelle, MSAS
- **Dr Bernabé GNING**, Région Médicale de Kolda
- **Dr Mouhamadou TRAORE**, Région Médicale de Fatick
- **Dr Doudou SENE**, Région Médicale de Kaolack
- **Dr Balla Mbacké MBOUP**, Région Médicale de Diourbel
- **Dr Amadou DOUCOURE**, Région Médicale de Kaffrine
- **Dr Boubacar KANDE**, District sanitaire de Médina Yoro Foulah
- **Dr Alassane NDIAYE**, District sanitaire de Nioro du Rip
- **Dr Mama Moussa DIAW**, District sanitaire de Diofior
- **Dr Mamadou DIANKHA**, District sanitaire de Diofior
- **Mme Ndeye Diya DIOP**, Région Médicale de Kaolack
- **M. Amady Moussa DEME**, Région Médicale de Fatick
- **M. Maoudo Yéro BALDE**, Région Médicale de Kolda
- **M. Dibokor Henri Marie FAYE**, Région Médicale de Kolda
- **Mme Fatou NDONG**, District sanitaire de Médina Yoro Foulah
- **M. Ngor DIOUF**, District sanitaire de Médina Yoro Foulah
- **Mme Awa FALL**, District sanitaire de Médina Yoro Foulah
- **Mme Astou NDIAYE**, District sanitaire de Médina Yoro Foulah
- **M. Ibra BARR**, District sanitaire de Médina Yoro Foulah
- **M. Ismaila THIANDOUM**, District sanitaire de Diofior
- **Mme Mame Bousso DIOP**, District sanitaire de Diofior
- **Mlle HOUNZOUHWE Sœur Alice Marguerite**, District sanitaire de Diofior
- **M. Aliou DIALLO**, District sanitaire de Nioro du Rip
- **M. Malamine SANE**, District sanitaire de Nioro du Rip
- **M. Abdoulaye NDIONE**, District sanitaire de Nioro du Rip
- **Mme Dieynaba Moctar THIAM**, District sanitaire de Nioro du Rip
- **M. Atabou COLY**, District sanitaire de Nioro du Rip
- **M. Amadou SOUGOU**, District sanitaire de Kounghoul
- **M. Papa Gora THIAM**, Association des Maires du Sénégal
- **Dr Babacar GUEYE**, IntraHealth Dakar
- **Mme Hawa TALLA**, IntraHealth Dakar
- **Dr Moussa DIA**, IntraHealth Dakar
- **Dr Etienne DIOH**, IntraHealth Dakar
- **Mme Rokhaya NDAO**, IntraHealth Kolda
- **M. Mamadou SOW**, IntraHealth Kaolack
- **M. Ibrahima FAYE**, IntraHealth Fatick
- **M. Samba BA**, Abt Associate Kaolack
- **Dr Mariam Sylla DIENE**, UNICEF



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

